



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations de logement

Question écrite n° 88078

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur le projet de réformer l'attribution de l'aide personnalisée au logement (APL) à destination des étudiants restant fiscalement à la charge de leur famille. Il est notamment question de supprimer la demi-part fiscale pour les parents dont les enfants bénéficient de l'APL. L'objectif poursuivi, en supprimant le cumul existant, doit permettre de participer à l'effort de réduction des déficits publics. Pour les parents, l'inquiétude est grande, car ce cumul permettait de les aider à financer les études de leurs enfants, notamment les étudiants issus des classes moyennes non boursiers. Il lui demande sa position sur le sujet, et les mesures envisagées pour permettre l'accès aux études supérieures à tous.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88078

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9838

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)